# Théâtre Français. *Pourceaugnac*.

Au moment où l'on a levé la toile pour jouer cette pièce, les cris de quelques jeunes gens[[1]](#footnote-1) ont empêché les acteurs de parler, et arrêté la représentation par d'étranges clameurs. On a quelque temps ignoré ce qu'ils demandaient ; leurs cris ressemblaient à des aboiements inarticulés, enfin, on a compris que c'était Mlle Leverd qui était l'objet de ces vociférations extraordinaires. Pourquoi ces jeunes gens demandaient-ils Mlle Leverd ? Ce n'était pas assurément pour qu'elle jouât dans *Pourceaugnac*; j'imagine qu'ils voulaient exprimer l'ennui que leur causait son absence, et l'inviter à reprendre ses fonctions. Ils auraient pu énoncer leur vœu d'une manière moins indécente, et ne pas lui donner une couleur de cabale : tout le monde désire comme eux que Mlle Leverd se hâte de rentrer dans son devoir, dont elle n'aurait jamais dû sortir.

Tacite rapporte un mot énergique de l'empereur Tibère, à l'occasion des plaintes continuelles d'Agrippine, femme de Germanicus, qui criait hautement à la tyrannie, et se prétendait opprimée : « Parce que vous ne régnez pas, dit-il, vous n'êtes pas pour cela opprimée. » *Non ideo opprimeris, quia non regnare[[2]](#footnote-2)s.* Ce mot est tout à fait applicable à Mlle Leverd : parce qu'elle ne règne pas dans l'emploi des amoureuses de la comédie, elle n'est pas pour cela opprimée. Le jugement qui a fixé son sort lui accorde tout ce qu'elle pouvait raisonnablement désirer ; on ne lui refuse que la supériorité sur Mlle Mars qu'elle avait tort de demander ; la raison, la vérité, la justice ne permettaient pas de soumettre le chef au double, ni même de mettre l'un et l'autre de niveau. Mlle Leverd a obtenu plus qu'aucun double, depuis l'établissement de la société des comédiens, n'a jamais osé souhaiter dans ses vœux les plus indiscrets ; elle n'a suivi jusqu'ici que les conseils intéressés et perfides de ses flatteurs : il est temps qu'elle écoute ses vrais amis, ils lui diront tous que si elle peut se plaindre de quelque chose, c'est de la mauvaise foi de ceux qui l'ont entraînée dans une fausse démarche ; son état à la comédie est beaucoup plus beau qu'elle ne devait l'espérer à l'entrée de sa carrière ; on pourra la citer aux actrices comme un rare exemple de bonheur. Il ne maque à Mlle Leverd pour s'estimer très heureuse, qu'un peu de modération et de modestie.

Je ne crois point du tout qu'elle quitte le théâtre ; elle se punirait elle-même plus que la Comédie et le public ; sa retraire serait sans doute une perte pour la Scène Française ; pour elle, ce serait le comble de l'imprudence. César disait qu'il eût mieux aimé être le premier d'un village, que le second dans Rome. Ce sentiment convenait au grand caractère de Jules César ; ais je crois que Mlle Leverd, qui n'a rien de commun avec César, aimera toujours mieux être la seconde au théâtre, que de n'être rien dans la société qu'une jolie femme hors de son piédestal.

Il y a dans *Pourceaugnac* un rôle d'apothicaire très plaisant. Je ne sais si c'est par tradition que l'acteur bégaie : il ne faut adopter que les bonnes traditions, celles qui aident au comique. Le bégaiement de l'apothicaire est fatigant et fastidieux ; il nuit au vrai comique, dont ce rôle est plein ; il ne fait rire que quelques amateurs de la farce.

Geoffroy.

1. Corrigé dans l’article « Théâtre Français – *Le Bourgeois gentilhomme* » du 25 février 1813. Note de l’éditeur. [↑](#footnote-ref-1)
2. *Ibid.* [↑](#footnote-ref-2)